

Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du jeudi 24 février 2011 à 18 h 30..

Absent : S. WATTECAMPS, Conseiller communal.

La séance est ouverte à 18 h 30.

En mémoire d'Alain BOUCAUT, le Conseil communal observe une minute de silence.

1. Décès d'un Echevin

Le Conseil communal prend acte du décès d'Alain BOUCAUT, Echevin, survenu en date du 2 février 2011.

Agent traitant : Arlette LINGLIN
Politique responsable : Bernard BAUWENS

2. Vérification des pouvoirs et installation de son suppléant en qualité de Conseiller Communal

Sur base du procès-verbal des élections du 8 octobre 2006, Monsieur Daniel CORFEC, est le suppléant en ordre utile sur la liste P.S.

Après vérification de ses pouvoirs, il prête le serment constitutionnel « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge » entre les mains du Bourgmestre et est déclaré installé conseiller communal.

Agent traitant : Arlette LINGLIN
Politique responsable : Bernard BAUWENS

3. Modification dans l'attribution des compétences des membres du Collège Communal

Communication est faite aux membres du Conseil Communal que suite au décès de Monsieur Alain BOUCAUT, Echevin, le Collège réuni en séance des 09 et 16 février 2011 a décidé de répartir ses attributions momentanément de la manière suivante :

- Monsieur Bernard BAUWENS prend en charge les finances;
- Monsieur Didier DUDANT prend en charge les assurances ;
- Monsieur Jean-Pierre RENAUT prend en charge l'enseignement;
- Madame Viviane DELEPINE reprend l'urbanisme à la place de Monsieur RENAUT;
- Madame DASSONVILLE prend en charge le Tourisme.

Agent traitant : Arlette LINGLIN
Politique responsable : Bernard BAUWENS

4. Finances communales

a) Il est donné connaissance aux conseillers communaux des éléments suivants :

- Approbation par le Collège Provincial du Hainaut des budgets ordinaire et extraordinaire en date du 13 janvier 2011;

- Approbation par les organismes de tutelle de diverses taxes votées par le Conseil Communal les 28 octobre et 12 novembre 2010

Taxe	Date d'approbation
Taxe sur l'enlèvement des immondices	25 novembre 2010
Taxe sur la force motrice	25 novembre 2010
Taxe sur les tanks et réservoirs	09 décembre 2010
Taxe sur les carrières et sablières	09 décembre 2010
Taxe sur les pylônes affectés à un système global de communication (GSM) ou à tout autre système d'émission et/ou de réception des signaux de communication	25 novembre 2010
Centimes additionnels au précompte immobilier	26 novembre 2010
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	26 novembre 2010

Agent traitant : Arlette LINGLIN
Politique responsable : Bernard BAUWENS

b) Le conseil communal, à l'unanimité, décide la conclusion des emprunts suivants auprès de Dexia Banque SA :

- * 20.583,12 ₮ en 20 ans pour les travaux du cimetière de Péronnes ó Décompte ó Entreprise Taelman ;
- * 33.432,04 ₮ en 20 ans pour les travaux d'urgence à l'école de Bruyelle ó Entreprise Deroubaix ;
- * 1.020,93 ₮ en 20 ans pour les travaux de la Place Bara ó Décompte entreprise Entretal (Complément emprunts 1532, 1551 et 1576)
- * 12.500 ₮ en 20 ans pour les travaux du Rond Point de Bruyelle ;
- * 5.000 ₮ en 20 ans pour les travaux à la Chapelle d'Hiver Eglise de Maubray - (complément emprunt 1529) ;
- * 1.500 ₮ en 10 ans pour les honoraires ó coordination ó Travaux Placette Chantry ;
- * 3.478,75 euros en 20 ans pour les travaux de préservation de la morgue d'Antoing ó (Entreprise Deroubaix.)

Agent traitant : Carine DUDANT
Politique responsable : Bernard BAUWENS

c) Service extraordinaire ó commande en urgence.

Sur base de l'article L 1311-5 du CDLD, le Collège communal réuni en séance du 09 février 2011 a décidé de passer commande en urgence d'un tableau pour l'école de Calonne en remplacement d'un tableau cassé, à la SPRL ALVAN suivant offre d'un montant de 1.247,51 ₮ TVA Comprise. Le délai de livraison est de 6 à 8 semaines. Le Conseil Communal unanime ratifie cette dépense.

Les crédits seront inscrits à la prochaine modification budgétaire extraordinaire.

Agent traitant : Carine DUDANT
Politique responsable : Bernard BAUWENS

5. Travaux

a) Travaux de transformation d'un immeuble en centre de service social sis Grand Rue, 23 à Antoing

L'état d'avancement n° 5 et final au décompte des travaux mieux repris sous rubrique a été déposé par l'entreprise RASSENEUR pour un montant de 18.109,78 € TVA Comprise et vérifié par Monsieur LEBLON, agent technique. Le montant total des travaux s'élève à 67.676,22 € TVA Comprise, pour un montant adjugé à 56.458,16 € TVA Comprise (dépassement de 10% - 11.218,06 € TVA Comprise en plus).

Les travaux supplémentaires consistent entre autres : terrassement, dalle de béton, égouttage, peintures, aération mur voisin, contre-cloisons, faux plafond, í Le Conseil Communal, par 14 voix OUI et 4 voix NON marque accord sur ce décompte.

Agent traitant : Christine DESPLANQUE
Politique responsable : Didier DUDANT

b) Aménagement d'une crèche Communale dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie sise rue de Crèvecoeur à Antoing ó Contrat de service d'auteur de projet.

Dans le cadre du prochain "Plan Cigogne", des subsides devraient être prochainement disponibles. Toutefois, il apparaît que les projets qui seront privilégiés seront ceux qui n'ont pas été retenus lors des campagnes de subsidiation précédentes. Dès lors, l'Administration souhaite se tenir prête dans le but d'être l'un des premiers projets introduits, afin de maximaliser les chances d'obtention des dits subsides.

Dès lors, le service travaux a rédigé le Cahier Spécial des Charges régissant le marché public de services visant à désigner un auteur de projet. L'estimation du marché de services, sur base de l'estimation rudimentaire du service Travaux, s'élève à 55.440 € Hors TVA, soit à 67.082,40 € TVA Comprise.

Le Conseil, à l'unanimité, marque accord sur le Cahier Spécial des Charges, choisit le mode de passation de marché par voie de procédure négociée sans publicité, et arrête les conditions du marché.

Agent traitant : Samuel BASSETTO
Politique responsable : Viviane DELEPINE

c) Travaux de voirie et d'égouttage rue de l'Angle à Péronnes ó désignation d'un coordinateur sécurité santé

Dans le cadre des travaux de voirie et d'égouttage à la rue de l'Angle, inscrits au Programme Triennal 2010/2012, il convient de désigner un coordinateur sécurité santé. Dans le but de régir le Marché Public de Services, le service travaux a rédigé le Cahier Spécial des Charges. Par ailleurs, l'estimation du marché de services est de 19.102,50 € Hors TVA soit 20.114,03 € TVA Comprise.

Le Conseil, par 15 voix OUI et 3 ABSTENTIONS marque accord sur ce cahier spécial des charges, choisit la procédure négociée sans publicité comme mode de passation de marché, et arrête les conditions du marché.

Agent traitant : Samuel BASSETTO
Politique responsable : Didier DUDANT

6. Eclairage public - Aménagement d'un espace de jeux et sports à Maubray

IEH a déposé tout récemment son dossier d'attribution pour le projet d'aménagement de l'éclairage public d'un espace de jeux et de sports de plein air à Maubray.

Mais avant de faire approuver ce dossier d'attribution par le Collège, il y a lieu de régulariser la situation.

En effet, IEH a considéré que la décision du Collège de 2009 (basée sur l'ancienne procédure) permettait de prévoir le lancement du marché, mais vu la nouvelle circulaire du Ministre FURLAN de 2010, il a décidé finalement de se conformer à celle-ci et donc de régulariser la situation en demandant que le Conseil Communal marque accord sur leur cahier spécial des charges alors que le dossier d'attribution est en cours.

A l'unanimité, le Conseil communal :

- approuver le projet d'aménagement de l'éclairage public d'un espace de jeux et de sports de plein air à Maubray pour le montant estimatif de 13.973,46 € comprenant l'acquisition des fournitures, la réalisation de travaux, les prestations du GRD et la TVA.
- marque accord sur le lancement du marché public de fournitures de matériel d'éclairage public nécessaire à l'exécution de ce projet pour un montant estimé de 5.994,00 euros Hors TVA, par procédure négociée sans publicité
- et approuve le cahier spécial des charges, les plans et les documents du marché (plans, annexes, modèles d'offres) présentés, relatifs à ce marché de fourniture.

Le Conseil Communal acte la décision du Collège Communal du 01/12/10 arrêtant la liste des fournisseurs à consulter comme suit :

Lot 1 : Luminaires urbains

- PHILIPS LIGHTING : Rue des Deux Gares, 80 à 1070 BRUXELLES
- MELERVA : Rue des Pays-Bas, 20 à 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
- REXEL : Z.I., Allée Centrale à 6040 JUMET

Lot 2 : Candélabres

- PALEN DE KERF : Rue Chermont, 45 à 4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT
- DECLERCQ : Zwaanhofweg, 11 à 8900 IEPER
- ARMAMAST : Wissenstraat , 24 à 9200 DENDERMONDE ;

Agent traitant : Marie-Pierre SCHONIANS

Politique responsable : Christine DASSONVILLE

7. Procès-verbal

Le Conseil Communal approuve le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2011, après la rectification d'une intervention de Monsieur VIVIER.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

8. Questions orales

En application de l'article 80 du règlement d'ordre intérieur,

- Monsieur DUDANT répond à Monsieur VERSCHEURE à propos de l'avancement des

deux dossiers de développement rural : parvis de l'église et place de Bruyelle et carrefour des Irlandais ;

- Messieurs BAUWENS et DUDANT répondent à Monsieur VINCENT à propos de l'avancement des travaux de l'avenue du Stade et à l'évacuation des sous fondations

- Monsieur DUDANT acte l'information donnée par Mme VERCAUTEREN relative à l'état du mur de la morgue du cimetière de Fontenoy

- Monsieur BAUWENS répond à Monsieur VIVIER au sujet de la propreté et des incivilités ;

- Monsieur DUDANT répond à Monsieur VIVIER au sujet du règlement de police pour les chemins de remembrement, un contact sera pris avec la zone de police pour une uniformisation des dispositions réglementaires.

Monsieur Samuel VINCENT sort de séance.